

Colloque

Les étrangers et les minorités nationales dans les sociétés en épuration (Europe après 1945)

Appel à communications

En 1976, au sujet de l'épuration en France, Marcel Baudot notait qu'« il n'y a d'hostilité systématique dans certaines régions qu'à l'encontre des étrangers considérés comme suspects et condamnés parfois sans aucun début de preuves¹ ». Aujourd'hui, les historiens sont effectivement de plus en plus nombreux à admettre un climat de xénophobie ambiante en France à la Libération. De son côté, le récent travail collectif *Pour une histoire connectée et transnationale des épurations en Europe après 1945* a mis en avant certaines dynamiques nationales à l'œuvre dans les pratiques épuratoires à l'échelle de l'Europe contre plusieurs minorités ou « des peuples punis » car considérés, à tort ou à raison, comme collaborateurs². Le statut d'étranger constituerait donc un puissant vecteur de suspicion à la Libération malgré, dans de nombreux cas, l'absence apparente de faits objectifs pouvant être reprochés. Pourtant, à l'exception de quelques chiffres, l'historien ne dispose que de très peu d'études sur l'épuration des étrangers en France et en Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale, laissant la part belle aux idées reçues. Le colloque participera donc à combler ce vide historiographique à la lumière de travaux récents et placera au cœur de la réflexion la relation entre altérité et suspicion, en sachant que sont ici considérés comme étrangers les ressortissants d'une autre nation – à l'exclusion des soldats allemands et étrangers qui ont pu occuper certains pays – ainsi que les sujets des colonies et les nationaux d'origine étrangère. Parfois extensive ou se confondant avec la seule altérité – comme en témoignent les travaux sur « le stéréotype du collabo » –, la notion d'étranger pourra également s'élargir aux nationalisés de fraîche date ou aux individus issus des vagues récente d'immigration. Dans tous les cas, le projet se situe au croisement de deux champs de recherche en profond renouvellement historiographique depuis maintenant une trentaine d'années : d'une part, celui de l'histoire des étrangers et des immigrés en temps de crise ou de sortie de crise et, d'autre part, celui d'une histoire sociale et culturelle de l'épuration, qui a vu se multiplier les travaux sur des groupes sociaux spécifiques et/ou des formes d'épuration particulières. L'état d'avancement de ces historiographies justifie pleinement qu'elles se rejoignent afin de proposer le premier rassemblement scientifique consacré à l'épuration des étrangers qui pourra compléter un récit insistant davantage et de manière légitime sur l'engagement résistant des étrangers.

Le principal objectif du colloque est de savoir si les étrangères et les étrangers ou, dans certains espaces, les membres de certaines minorités nationales, sont plus particulièrement visés par la « soif de justice » qui caractérise le « moment 1945 », perceptible partout en Europe (J. Horne). Le fait qu'ils soient étrangers multiplie d'ailleurs les risques, puisque tant les États d'origine que d'accueil – avec notamment la crainte de la 5^e colonne –, peuvent chercher à épurer les intéressés. Font-ils alors figure de boucs émissaires, dans la dynamique des travaux d'Alain Corbin ou de René Girard ? Alors que les pays d'Europe occidentale sont les plus étudiés et/ou connus, une attention particulière sera accordée à l'Europe médiane, orientale et balkanique. Cependant, les enjeux scientifiques, mémoriels et civiques sont partout considérables au sein de nombreuses sociétés européennes qui questionnent leurs identités. En approfondissant cette zone grise de l'épuration que constitue la relation complexe entre altérité et suspicion au

¹ Cité dans Marc Bergère, *L'épuration en France*, Paris, Presses universitaires de France, 2018, p. 18-19.

² Marc Bergère, Jonas Campion, Emmanuel Droit, Dominik Rigoll, Marie-Bénédictte Vincent (dir.), *Pour une histoire connectée et transnationale des épurations en Europe après 1945*, Bruxelles, Peter Lang, 2019. Voir en particulier la partie 3 « Groupes et populations cibles », p. 145-222.

lendemain de la Seconde Guerre mondiale, on éclaire finalement des pensées, des comportements et des mécanismes n'ayant pour certains rien perdu de leur actualité et il devient possible d'interroger les fonctions et les enjeux, notamment identitaires, de désignation des coupables. En ce sens, le colloque interroge non seulement les étrangers dans des sociétés en épuration mais il fait aussi le pari des étrangers comme entrée pertinente pour analyser les sociétés européennes en épuration.

Parmi les axes de réflexions attendus, on trouvera :

1- L'ampleur et la temporalité du phénomène

- Le premier objectif est d'évaluer l'ampleur sociale du phénomène en interrogeant l'existence d'un « moment 1945 » en termes de répression : est-ce que les étrangers sont surreprésentés parmi la population épurée ? Le sont-ils davantage que parmi les justiciables des temps ordinaires ? Parmi les étrangers épurés, existe-il des groupes qui sont surreprésentés ? En un mot, il s'agit de savoir si l'après-Seconde Guerre mondiale est un moment particulier dans l'histoire judiciaire des étrangers. De fait, il est également nécessaire de dresser la sociologie des épurés. Entre itinéraires individuels – qui ne négligeront pas, quand ce sera possible, les répercussions dans la sphère privée, voire intime – et portraits de groupe, une attention particulière sera portée à la dimension genrée de l'épuration : épouse, mari, parents, famille, communauté, qui est alors l'étranger du point de vue de la sociologie des épurés et de l'imaginaire qui l'accompagne ?
- Il s'agit ensuite de mesurer l'ampleur du phénomène dans le temps, en dressant une chronologie fine. Ce dernier est-il uniquement éruptif et lié à l'épuration extralégale ou s'inscrit-il aussi dans la durée et la légalité ?
- Dans le jeu des temporalités, est-il possible en amont ou en aval de 1945 d'établir des filiations avec d'autres formes d'épurations ou « de purges » contre les mêmes populations cibles ? *Quid* en ce sens du nouveau climat de Guerre froide qui peut de nouveau modifier le rapport aux populations et à l'Autre ? Une comparaison avec la sortie de la Grande Guerre est en outre vivement encouragée afin de savoir si les épurations passées ont une influence sur la façon dont les étrangers sont épurés en 1945 : le procès de Leipzig en 1921 et son retentissement en France, s'il ne concerne que les Allemands inculpés pour crimes de guerre, n'en est pas moins significatif du besoin social de justice proportionné à l'ampleur de la catastrophe.
- Afin de faciliter une approche globale et totale de l'épuration des étrangers en Europe, dans toute sa diversité et sa complexité, on privilégiera les jeux et emboîtements d'échelles (locale, régionale, nationale, voire transnationale) et la multiplicité des variables à considérer : statuts territoriaux différents (zones occupées/libres/annexées ; métropoles/colonies ; question des espaces hybrides), clivage ville/campagne et, bien évidemment, clivage terres d'immigration/terres peu concernées par l'immigration.

2- Faits reprochés, représentations et sévérité comparée

- Le colloque s'intéressera à toutes les formes d'épuration, qu'elles soient extralégales ou légales.
 - D'un côté, on creusera la question de la violence populaire contre les biens et les personnes des étrangers, en cherchant à savoir si l'altérité – ou le sentiment d'altérité – est un facteur amplifiant les brutalités. Dans le cadre d'une épuration bien souvent polymorphe, il importe d'un autre côté d'insister sur la diversité des acteurs et des procédures. Dès lors, on cherchera à en savoir davantage sur l'épuration professionnelle/administrative et l'épuration économique/financière

des étrangers. Surtout, on étudiera la répression judiciaire (civile et militaire), en s'intéressant pour commencer au cadre normatif qui crée des catégories spécifiques, s'agissant notamment des ressortissants d'un pays de l'Axe. Les textes de loi évoquent-ils la question des étrangers ? Les définitions légales de l'« étranger », d'« apatride » et de « réfugié » évoluent-elles ? Quelles sont les catégories et les incriminations en usage ? Existe-t-il un décalage entre les normes et les pratiques ?

- Au-delà de l'indispensable étude des peines, avec une attention particulière pour les expulsés, l'étude de la sévérité comparée peut prendre le chemin des dossiers classés avant ou après instruction, qui en disent beaucoup sur le fossé existant entre l'épuration souhaitée par les populations et l'épuration effectivement réalisée par les autorités. Afin de mesurer la demande sociale d'épuration envers les étrangers, il est en effet nécessaire de s'intéresser à tous ceux qui furent soupçonnés, voire inquiétés (mesures provisoires d'arrestation, d'internement ou de suspension par exemple). On pourra enfin questionner les structures et les mécanismes d'autoépuration et d'autorégulation propres à certains milieux socioprofessionnels, ainsi que des formes d'épuration qui ne disent pas leur nom.
- L'étude de l'épuration devra enfin permettre d'étudier la nature des faits reprochés aux étrangers, qu'ils soient réels ou fantasmés. Ce sera bien entendu une formidable occasion de travailler sur les représentations de l'Autre au moment où les sociétés (locale comme nationale) tentent de retisser du lien social et de forger une nouvelle communauté de destin. Ce point est d'autant plus important que, contrairement à la Résistance, l'action des étrangers dans la collaboration demeure très largement méconnue. On pourra ainsi analyser les différentes formes de collaboration pratiquées par les étrangers durant la Seconde Guerre mondiale, entre contrainte, adaptation et collaborationnisme.

3- Sortir de l'épuration et mémoires

- La question de l'expulsion ou de l'exil des étrangers menacés par l'épuration sera au cœur de la réflexion. Ces collaborateurs réels ou supposés privilégient-ils, comme on pourrait s'y attendre, leur pays d'origine ? Que deviennent-ils dans leurs pays d'accueil ? En quoi les condamnations ou la condition des étrangers épurés ont-elles redessiné les liens avec le pays d'origine ? Histoire de trajectoires et d'itinéraires partagés, cette histoire doit aussi conduire à s'intéresser aux réseaux ainsi qu'aux cercles d'accueil et d'entraide dont bénéficient les étrangers exilés.
- L'étude s'attardera sur les conditions dans lesquelles les étrangers ont vécu les sanctions qui les ont frappés (double peine, exclusion définitive, réintégration dans la communauté du pays d'accueil) et ont purgé leurs peines en tentant de savoir s'il existe des spécificités en la matière. On pourra notamment se demander si les étrangers sont considérés comme une population à « rééduquer » en priorité lorsqu'ils sont derrière les barreaux. De la même façon, il est possible d'interroger la « désépuration » en mesurant le décalage existant entre peines prononcées et peines subies. Celle-ci est-elle plus ou moins rapide que celle des autres épurés ? Le statut d'étranger est-il un élément déterminant du processus ?
- Une dernière réflexion portera sur les héritages, les mémoires et les usages sociaux et politiques des épurations des étrangers³. L'épisode de l'épuration laisse-t-il des traces dans la mémoire collective des Etats concernés et/ou dans la relation ultérieure entre ces Etats

³ Là encore, nos questionnements croiseront un domaine en plein renouvellement : Marianne Amar, Hélène Bertheleu, Laure Teulière (dir.), *Mémoires des migrations, temps de l'histoire*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018.

et le groupe de population concerné ? On pourra également tenter de savoir si les étrangers épurés sont un enjeu des relations diplomatiques du second XX^e siècle⁴. A une autre échelle, il serait intéressant de mesurer les résonances de l'événement au sein de la mémoire familiale. Dans une dimension rampante de l'épuration trop souvent négligée, que signifie avoir un parent ou grand-parent étranger concerné ? Encore une fois, cela pourra être l'occasion d'interroger de manière différente la mémoire collective ou individuelle des « années noires », en écho aux travaux sur la Résistance⁵.

Sélection des interventions

Les propositions d'intervention pourront être rédigées en français et en anglais (une page maximum comportant un titre et un résumé évoquant notamment les sources mobilisées), seront accompagnées d'un court CV mentionnant les titres, les qualités et les récentes publications des auteurs. Elles devront être envoyées aux trois membres du comité d'organisation avant le 30 septembre 2023.

Le comité d'organisation, après avis du comité scientifique, fera connaître sa décision aux auteurs des propositions au plus tard mi-novembre 2023.

Tout en privilégiant le français, les interventions orales pourront également être présentées en anglais.

Contact

Pour de plus amples renseignements, le chercheur intéressé pourra contacter les membres du comité d'organisation.

Organisation du colloque et publication

Le colloque sera organisé à Nice les 4 et 5 juin 2024. Les actes du colloque feront l'objet d'une publication après avis du comité scientifique. Les textes définitifs des interventions devront être remis avant la fin novembre 2024 afin d'être publiés en 2025, à l'occasion des 80 ans de la Libération en France et de la fin de la guerre en Europe.

Comité d'organisation

Marc Bergère, université Rennes 2, *Tempora* : marc.bergere@univ-rennes2.fr

Jérémy Guedj, université Côte d'Azur, Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine : jeremy.guedj@univ-cotedazur.fr

Fabien Lostec, université Rennes 2, *Tempora* : fabien.lostec@bbox.fr

Comité scientifique

Marc Olivier Baruch (CNRS, EHESS, CRH)

Olivier Dard (Sorbonne Université, UMR SIRICE)

Jean-Marie Guillon (Aix-Marseille université, TELEMMe)

Eric Jennings (université de Toronto, Canada)

Laurent Joly (CNRS, EHESS, CRH)

François Rouquet (université de Caen, HISTEME)

Xavier Rousseaux (université de Louvain, Belgique, FRS-FNRS)

Ralph Schor (université Côte-d'Azur, CMMC)

Anne Simonin (CNRS-CESPRA, EHESS)

Marie-Bénédicte Vincent (université de Franche-Comté, IHMC)

⁴ Ainsi, certaines amnisties ont pu être dictées par des impératifs de politique extérieure et la nécessité de tourner la page ; pensons au cas des criminels de guerre autrichiens détenus en France en 1955 comme préalable à la signature du Traité d'Etat signé avec l'Autriche.

⁵ Voir Denis Peschanski, « En guise d'épilogue... La mémoire collective en questions », in Marie-Laure Graf, Irène Herrmann (dir.), *L'étoffe des héros. L'engagement étranger dans la Résistance française*, Genève, Georg, 2021.

Fabrice Virgili (CNRS, UMR SIRICE)
Vanessa Voisin (université de Bologne, Italie, CERCEC)

Conference

Foreigners and National Minorities in Purifying Societies (Europe after 1945)

Call for papers

In 1976, on the subject of the épuration in France, Marcel Baudot noted that « there was systematic hostility in certain regions only towards foreigners considered as suspects and sometimes condemned without any evidence¹ ». Today, more and more historians admit that there was a climate of xenophobia in France during the Liberation. For its part, the recent collective work *Pour une histoire connectée et transnationale des épurations en Europe après 1945* (*For a connected and transnational history of purges in Europe after 1945*) has highlighted certain national dynamics at work in purge practices on a European scale against several minorities or « punished peoples » because they were considered, rightly or wrongly, as collaborators². The status of foreigner thus constituted a powerful vector of suspicion at the Liberation despite, in many cases, the apparent absence of objective facts that could be reproached. However, with the exception of a few figures, historians have very few studies on the purging of foreigners in France and in Europe at the end of the Second World War, leaving much to be desired. The conference will therefore help to fill this historiographical gap in the light of recent works and will place the relationship between otherness and suspicion at the heart of the reflection, bearing in mind that foreigners are considered here to be nationals of another nation – excluding German and foreign soldiers who may have occupied certain countries – as well as subjects of the colonies and nationals of foreign origin. Sometimes extensive or confusing with otherness alone – as shown by the work on the « stereotype of the collaborator » – the notion of foreigner can also be extended to recent nationals or individuals from recent waves of immigration. In any case, the project is situated at the crossroads of two fields of research that have been undergoing a profound historiographical renewal over the past thirty years : on the one hand, the history of foreigners and immigrants in times of crisis or post-crisis, and on the other hand, the social and cultural history of purges, which has seen an increase in the number of works on specific social groups and/or particular forms of purge. The state of progress of these historiographies fully justifies their coming together in order to propose the first scientific gathering devoted to the purging of foreigners, which will be able to complete a narrative that places greater and more legitimate emphasis on the Resistance commitment of foreigners.

The main objective of the conference was to find out whether foreigners or, in certain areas, members of certain national minorities, were more particularly targeted by the « thirst for justice » that characterised the « 1945 moment », which was perceptible throughout Europe (J. Horne). The fact that they are foreigners multiplies the risks, since both the states of origin and the host states - with, in particular, the fear of the fifth column - may seek to purge the people concerned. Do they then become scapegoats, in line with the work of Alain Corbin or René Girard ? While the countries of Western Europe are the most studied and/or known, particular attention will be paid to Medieval, Eastern and Balkan Europe. However, the scientific, memorial and civic stakes

¹ Cited in Marc Bergère, *L'épuration en France*, Paris, Presses universitaires de France, 2018, p. 18-19.

² Marc Bergère, Jonas Campion, Emmanuel Droit, Dominik Rigoll, Marie-Bénédicte Vincent (dir.), *Pour une histoire connectée et transnationale des épurations en Europe après 1945*, Bruxelles, Peter Lang, 2019. See in particular Part 3 « Groupes et populations cibles », p. 145-222.

are considerable everywhere within many European societies that question their identities. By examining the complex relationship between otherness and suspicion in the aftermath of the Second World War, this grey area of the purge sheds light on thoughts, behaviours and mechanisms that have lost none of their topicality, and makes it possible to question the functions and issues, particularly those relating to identity, of naming the guilty parties. In this sense, the conference not only questions foreigners in societies undergoing a process of purification, but it also bets on foreigners as a relevant entry point for analysing European societies undergoing purification.

Among the expected lines of thought, we will find :

1- The scope and temporality of the phenomenon

- The first objective is to evaluate the social scope of the phenomenon by questioning the existence of a « 1945 moment » in terms of repression : are foreigners over-represented among the purged population ? Are they more overrepresented than among those subject to the law in ordinary times ? Are there any groups among the purged foreigners that are over-represented ? In short, the question is whether the post-Second World War period is a special moment in the judicial history of foreigners. In fact, it is also necessary to draw up a sociology of the purged. Between individual itineraries –which will not neglect, when possible, the repercussions in the private or even intimate sphere – and group portraits, particular attention will be paid to the gendered dimension of the purge : wife, husband, parents, family, community, who is the foreigner from the point of view of the sociology of the purged and the imaginary that accompanies it ?
- The next step is to measure the extent of the phenomenon over time, by drawing up a detailed chronology. Is the latter only eruptive and linked to extralegal purges or is it also part of the long term and legal framework ?
- In the interplay of temporalities, is it possible to establish links with other forms of purges or « purges » against the same target populations before or after 1945 ? What about the new Cold War climate, which may once again modify the relationship with populations and the Other ? A comparison with the end of the Great War is also strongly encouraged in order to find out whether past purges had an influence on the way foreigners were purged in 1945 : the Leipzig trial in 1921 and its repercussions in France, although it only concerned Germans charged with war crimes, was no less significant for the social need for justice proportionate to the scale of the catastrophe.
- In order to facilitate a global and total approach to the purging of foreigners in Europe, in all its diversity and complexity, we will favour the interplay and interlocking of scales (local, regional, national, even transnational) and the multiplicity of variables to be considered : different territorial statuses (occupied/free/annexed zones; metropolises/colonies; the question of hybrid spaces), the town/country divide and, of course, the divide between lands of immigration/lands not much affected by immigration.

2- Reproach, representation and comparative severity

- The conference will look at all forms of purge, whether extralegal or legal.
 - On the one hand, we will explore the question of popular violence against the property and persons of foreigners, by seeking to know whether otherness - or the feeling of otherness - is a factor that amplifies brutality. In the context of a very often polymorphous purge, it is important to insist on the diversity of actors and procedures. Therefore, we will try to find out more about the

professional/administrative purge and the economic/financial purge of foreigners. Above all, we will study judicial repression (civil and military), starting with the normative framework that created specific categories, particularly with regard to nationals of an Axis country. Do the legal texts mention the issue of foreigners ? Are the legal definitions of « foreigner », « stateless person » and « refugee » evolving ? What are the categories and incriminations in use ? Is there a gap between norms and practices ?

- Beyond the indispensable study of sentences, with particular attention to expellees, the study of comparative severity can take the route of files closed before or after investigation, which tell us a great deal about the gap between the purge desired by the populations and the purge actually carried out by the authorities. In order to measure the social demand for purification of foreigners, it is necessary to look at all those who were suspected or even worried (provisional measures of arrest, internment or suspension for example). Finally, we can question the structures and mechanisms of self-purification and self-regulation specific to certain socio-professional milieus, as well as forms of purification that do not say their name.
- Finally, the study of purification should make it possible to study the nature of the acts of which foreigners are accused, whether they are real or imagined. This will of course be a wonderful opportunity to work on the representations of the Other at a time when societies (both local and national) are trying to rebuild social links and forge a new community of destiny. This point is all the more important as, unlike the Resistance, the action of foreigners in the collaboration remains largely unknown. We will thus be able to analyse the different forms of collaboration practiced by foreigners during the Second World War, between constraint, adaptation and collaborationism.

3- Exit from the purge and memories

- The question of the expulsion or exile of foreigners threatened by the purge will be at the heart of the reflection. Did these real or supposed collaborators favour their country of origin, as one might expect ? What happened to them in their host countries ? In what way did the convictions or the condition of the purged foreigners redefine the links with the country of origin ? This history of shared trajectories and itineraries must also lead to an interest in the networks and circles of welcome and mutual aid from which exiled foreigners benefit.
- The study will focus on the conditions under which foreigners have experienced the sanctions that have hit them (double punishment, definitive exclusion, reintegration into the community of the host country) and have served their sentences, and will attempt to determine whether there are any specificities in this regard. In particular, it may be asked whether foreigners are considered to be a priority population for « rehabilitation » when they are behind bars. In the same way, it is possible to question « de-education » by measuring the gap between sentences handed down and sentences served. Is it more or less rapid than that of other deportees ? Is foreigner status a determining factor in the process ?
- A final reflection will focus on the legacies, memories and social and political uses of the purges of foreigners³. Does the purge episode leave traces in the collective memory of the states concerned and/or in the subsequent relationship between these states and the

³ Here again, our questions will intersect with a field that is in the process of renewal : Marianne Amar, Hélène Bertheleu, Laure Teulières (dir.), *Mémoires des migrations, temps de l'histoire*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2018.

population group concerned ? We could also try to find out whether the purged foreigners are an issue in the diplomatic relations of the second twentieth century⁴. On another scale, it would be interesting to measure the resonance of the event within the family memory. In a creeping dimension of the purge that is too often neglected, what does it mean to have a foreign parent or grandparent involved ? Once again, this could be an opportunity to question the collective or individual memory of the « black years » in a different way, echoing the work on the Resistance⁵.

Selection of papers

Proposals for papers may be written in French and English (one page maximum including a title and a summary mentioning in particular the sources used), and must be accompanied by a short CV mentioning the authors' titles, qualifications and recent publications. They must be sent to the three members of the organising committee before 30 September 2023.

The organising committee, on the advice of the scientific committee, will inform the authors of the proposals of its decision by mid-November 2023 at the latest.

While French is preferred, oral presentations may also be made in English.

Contact

For further information, interested researchers may contact the members of the organising committee.

Organisation of the conference and publication

The conference will be held in Nice on 4 and 5 June 2024. The proceedings of the conference will be published after approval by the scientific committee. The final texts of the speeches must be submitted by the end of November 2024 for publication in 2025, on the occasion of the 80th anniversary of the Liberation in France and the end of the war in Europe.

Organising Committee

Marc Bergère, université Rennes 2, *Tempora* : marc.bergere@univ-rennes2.fr

Jérémy Guedj, université Côte d'Azur, Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine : jeremy.guedj@univ-cotedazur.fr

Fabien Lostec, université Rennes 2, *Tempora* : fabien.lostec@bbox.fr

Scientific Committee

Marc Olivier Baruch (CNRS, EHESS, CRH)

Olivier Dard (Sorbonne Université, UMR SIRICE)

Jean-Marie Guillon (Aix-Marseille université, TELEMMe)

Eric Jennings (université de Toronto, Canada)

Laurent Joly (CNRS, EHESS, CRH)

François Rouquet (université de Caen, HISTEME)

Xavier Rousseaux (université de Louvain, Belgique, FRS-FNRS)

Ralph Schor (université Côte-d'Azur, CMMC)

Anne Simonin (CNRS-CESPRA, EHESS)

Marie-Bénédicte Vincent (université de Franche-Comté, IHMC)

Fabrice Virgili (CNRS, UMR SIRICE)

Vanessa Voisin (université de Bologne, Italie, CERCEC)

⁴ Thus, some amnesties may have been dictated by foreign policy imperatives and the need to turn the page ; consider the case of the Austrian war criminals detained in France in 1955 as a prerequisite to the signing of the State Treaty with Austria.

⁵ See Denis Peschanski, « En guise d'épilogue... La mémoire collective en questions », in Marie-Laure Graf, Irène Herrmann (dir.), *L'étoffe des héros. L'engagement étranger dans la Résistance française*, Genève, Georg, 2021.